

## BIBLIOGRAPHIE

Elisabeth SAUZE et Philippe SENAC, *Un pays provençal, le Freinet*, Paris, Minerve, 1986, 209 p., 9 fotogr. h.t., 8 cartes et graphiques.

Enfin un livre sur les Maures au Moyen Age qui ne voit pas du Sarrasin partout quitte à photographier les inscriptions à l'envers pour les islamiser. Solidement documenté, écrit d'une plume alerte<sup>1</sup>, où s'exprime le génie des lieux, car les auteurs sont des familiers de ce pays, en parlent avec chaleur et à mots sûrs. Ils en ont pénétré les secrets qu'ignorent les tas de chair qui bronzent à la périphérie du massif.

Ce petit livre bénéficie d'un appareil documentaire d'une grande richesse : aux cartes, schémas, plans de site et aux clichés, un peu pâles, il est vrai, s'ajoutent en effet deux indices (noms de personnes et de lieux), une solide bibliographie et la traduction de 26 pièces tirées des cartulaires de Saint-Victor de Marseille et de Lérins relatives au Freinet. C'est dire que cet ouvrage de lecture agréable et qui s'adresse à un large public – n'est il pas dédié aux habitants de la région dont il traite – est aussi un instrument de travail.

Le propos des auteurs était risqué : limiter cette étude de micro-histoire régionale dans l'espace à une des régions les moins étudiées de la Provence médiévale et dans la durée à une période bien mal servie par la documentation. C'était se condamner à affronter de graves problèmes d'information. Sur quoi compter, en effet ? Une soixantaine de chartes, très inégalement réparties dans le temps de surcroît, comme le montre le graphique p. 11, deux sites archéologiques en cours d'exploration et quelques prospections de surface. Un dossier maigre, mais que viennent heureusement nourrir une enquête toponymique ingénieusement conduite et une consultation attentive du grand livre du paysage.

Le pari est gagné, mais de manière inégale. Les pages les mieux venues sont consacrées à l'occupation du sol et à l'habitat. La toponymie dévoile le jeu complexe des différentes strates de peuplement et révèle dans Ramatuelle un souvenir possible de l'incursion sarrasine (Rahmatu'llah ?). L'examen des dates de première mention des castra suggère une périodisation de l'enchâtellement en deux temps : d'abord dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle aux abords du littoral, puis à la fin du siècle suivant, sinon plus tard, dans l'arrière-pays. Une chronologie que recouperait d'autres indices de l'évolution des formes de l'occupation humaine, notamment la mise en place du réseau des villages. Les fouilles du Fort Freinet aident à se représenter ces habitats, toujours perchés, tous tassés sur une superficie restreinte et toujours regroupés autour ou à côté du château. Les données archéologiques sont plus maigres en ce qui concerne ces fortins, d'autant que vraisemblablement la première génération des castra recourt surtout au bois et à la pierre sèche. Ce n'est qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle que le bâtiment

plus vaste et plus solide met davantage à profit la pierre, à commencer par le rocher dans lequel il s'encastre. Solidement arrimé au château, le village est, au contraire, généralement distant de l'église demeurée rurale et du cimetière qui l'entoure.

Plus délicate est la restitution du mouvement de la population : les données antérieures à 1315 sont bien maigres et les résultats obtenus ne sont pas à la mesure de la longueur du chapitre. On trouvera dans les développements consacrés aux seigneurs une utile contribution à la connaissance de la noblesse provençale des temps dits féodaux et des mises au point bien venues sur la pseudo-charte de Gibelin de Grimaldi ou sur les rapports entre Arles et la famille de Bourrian. L'examen des donations aux établissements ecclésiastiques apporte un nouvel éclairage sur la concurrence entre les monastères dans la Provence de cette époque<sup>1</sup>. Force est de constater que le pari est perdu dans le dernier chapitre où l'intérêt faiblit : la documentation ne permet pas d'aller très loin dans l'étude des paysans et de la vie économique et contraint les auteurs à multiplier les questions sans réponses. Le sujet peut difficilement être abordé pour cette époque dans un cadre géographique aussi restreint.

On complètera sur un point l'information mise en œuvre. Les auteurs se demandent, p. 46, s'il n'y eut pas à Cavalaire « un habitat intermédiaire entre celui qui a laissé quantité de vestiges antiques à Pardigon et le hameau qui a donné naissance au village actuel et dont les premières mentions écrites remontent au début du XV<sup>e</sup> siècle. » De fait, rejoignant cette hypothèse et remontant cette date de première mention, un bourg de Cavalaire apparaît en 1365 dans la rubrique des criées de Gassin et du bourg de Cavalaire, un document qui reprend l'interdiction proférée en 1361 de posséder des maisons sur le rivage de Cavalaire sans licence de la cour (A.D. BDR, 101 E 12).

Noël COULET.

*Des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem de Chypre et de Rhodes hier aux Chevaliers de Malte aujourd'hui. Guillaume de Villaret, 1<sup>er</sup> recteur du Comtat Venaissin 1274, Grand Maître de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Chypre 1276.* Conseil international de la langue française, Paris, 1985, 316 pages.

Un titre long comme un jour sans pain pour un ouvrage où il y a à boire et à manger. On trouvera, en effet, de tout dans les actes de ce colloque tenu en 1983 au château du Barroux, de la vulgarisation approximative aux travaux érudits. De tout, y compris de nouveaux avatars du légendaire historique de Gérard dit Tenque<sup>1</sup>. Il ne faudrait pas, pour autant, que quelques articles « que ça vaut pas la peine » comme disait, je crois, Chabrier de certaines musiques composées en son temps, détournent l'attention d'un volume qui comporte d'importantes contributions qui enrichissent et renouvellent notre connaissance des Hospitaliers.

1. On est surpris toutefois de découvrir, p. 99, une ère d'influence et, p. 72, des « allusions qu'en font les prêtres. »

2. Cf. pour une région voisine P.A. AMARGIER « A Roquebrune, les lendemains de l'an mil » in *Chroniques de Santa Candie*, 1979.

Parmi les communications qui ne concernent pas directement la Provence on retiendra pour les signaler brièvement les notes d'Anthony Luttrell sur Fouques de Villaret, fondées sur une étude critique comparative des *Vitae* des Maîtres de l'Hôpital, l'analyse par le P. Montagnes de la Vie, des miracles et du culte de la quercinoise sainte Fleur ainsi que la courte mise au point de M. Fontenay sur les galères de Malte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Comme on pouvait s'y attendre, le grand prieuré de Saint-Gilles est au cœur de ce volume. Auteur de l'ouvrage de référence sur la Langue de Provence à l'époque moderne, G. Gangneux examine la situation économique d'une commanderie, celle de Valence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. M. Vergé-Franceschi fournit, sur un bailli issu d'une famille noble toulonnaise, François de Piosin, une minutieuse étude généalogique qui manque quelque peu de prolongements historiques. L'intérêt de ce recueil repose surtout sur les contributions de D. Le Blévec et de P. Santoni. L'étude de la constitution du domaine de la maison prieurale de Saint-Gilles comme celle de la formation du temporel de l'Hôpital à Avignon et dans le Comtat jusqu'au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle confirment ce que laissait discerner le Cartulaire de Trinquetaille. Les largesses pieuses comptent beaucoup moins que les acquisitions. L'ordre conduit une politique foncière énergique, « entreprise... tout à fait volontaire », reposant sur d'importantes disponibilités monétaires au moment où la noblesse provençale, de nombreux actes signalés par D. Le Blévec en témoignent explicitement, connaît une grave crise financière. Le grand bienfaiteur de l'ordre est en Provence, comme en Espagne, la famille des comtes de Barcelone. Le choix de l'église des Hospitaliers d'Aix comme nécropole comtale illustre cette faveur particulière. En constatant qu'à l'inverse, « les comtes de Toulouse ne paraissent pas... s'être jamais engagés fortement en faveur de l'Hôpital », P. Santoni se demande s'il ne faut pas chercher l'explication de ce contraste dans « l'intensité de la compétition » entre les deux maisons comtales dans le Sud-Est. D'un plus grand intérêt encore est la reconstitution patiente et critique du développement de l'institution du prieuré de Saint-Gilles. P. Santoni rectifie, à petites touches très sûres, l'image que nous a léguée Raybaud d'un « vaste prieuré s'étendant des Alpes à la Gascogne, constitué dès les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, tel qu'il existera jusqu'en 1317 ». Au total, une très précieuse mise au point qui montre, une nouvelle fois, combien il reste à faire pour avoir une connaissance satisfaisante des premiers siècles de l'Hôpital<sup>2</sup>.

Noël COULET.

---

1. « Gérard Tenque, moine, originaire de Martigues-en-Provence », (p. 62), « Un provençal, Gérard de Martigues » (p. 272), « Gérard Tenque, d'Amalfi ou de Martigues, membre d'une noble famille », (p. 192). Pour faire bonne mesure, le Gévaudanais Guillaume de Villaret devient originaire de Haute-Provence (p. 67).

2. On regrette que cette communication soit publiée sous une forme aussi pitoyable qui s'apparente à la photocopie plus qu'à l'impression.

Karl THIR et Raymond BOYER : *Les chartreuses de Montrieux et de la Verne*. Salzburg, 1985 (Annalecta Cartusiana, 75), 136 p. dont 70 de photographies noir et couleurs, 1 carte, bibliographie.

On reste perplexe devant cette publication qui juxtapose trois éléments hétérogènes : une méditation sur la vie cartusienne (K. Thir : « Les chartreux, recherche d'une signification », pp. 7-13) une présentation de l'histoire des deux chartreuses du département du Var au Moyen Age (R. Boyer : « Regard sur le destin des deux chartreuses de Provence », pp. 14-50) et un cahier de 76 clichés.

L'illustration privilégie Montrieux : 48 clichés presque tous en pleine page – les planches consacrées à la Verne regroupent toutes deux images – et 32 des 38 photographies couleurs. Ce déséquilibre se double d'une grande différence de qualité. Un certain nombre de vues de la Verne sont en noir et gris quand ce n'est pas en noir sur sombre. La première des planches en couleurs consacrée à la Chartreuse des Maures n'est qu'un entrelacs de branches sur fond de ciel bleu ; l'éditeur ne semble pas avoir pensé que seule la couleur ferait ressortir ce contraste des teintes sombres et de la serpentine qui est l'un des attraits de ce monument. Le choix des images semble vouloir mettre en relief l'état présent des bâtiments, la continuité de la vie cartusienne et les aspects actuels de l'existence des chartreux à Montrieux. En revanche, l'exposé de R. Boyer s'aventure rarement au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle. Il présente de façon claire, simple et vivante l'état des connaissances sur les deux monastères : origines, édifices, vie monastique, activités économiques, insertion dans l'Eglise et dans la société provençale. Il introduit des questions pertinentes sur l'idéal cartusien, le désert et le monde. L'intérêt que l'on prend à cette lecture fait d'autant plus regretter que cet historique tourne court et soit si mal relié à l'illustration.

Au détour d'une page une phrase de R. Boyer éclaire notre perplexité en parlant d'un « travail effectué en un temps record pour figurer dans un espace limité ». Dommage !

Noël COULET.

Alain GIRARD et Daniel LE BLEVEC, *Chartreuses du Pays d'Avignon : Valbonne, Bonpas, Villeneuve-lès-Avignon*, « Annalecta Cartusiana », n° 122, Université de Salzburg – Autriche, 1986, 115 p., 60 planches en noir et couleurs.

Il y a vingt-cinq ans de cela, l'occasion m'était offerte ici-même de poser la question du *propositum vitae* cartusien<sup>1</sup>. Je ne puis que reprendre, un quart de siècle après, les mêmes remarques en marge du bel album qui vient illustrer l'histoire des Chartreuses du Pays d'Avignon, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la Révolution, histoire continuée jusqu'à nos jours, pour la période contemporaine. Les Auteurs, à qui l'on doit par ailleurs une grande reconnaissance pour leur initiative, usent en effet volontiers d'un vocabulaire « monastique » pour qualifier l'état cartusien. Est-ce bien légitime ? Telle est la question que derechef je pose : les Chartreux sont-ils effectivement des « moines » ?

Une fois avancé ce point d'interrogation et sans préjuger de la réponse à lui apporter, c'est avec un profond plaisir que le lecteur que je suis, pleinement séduit, parcourt du regard le recueil des soixante planches (photos, reproductions de plans, tableaux et documents divers) qui constituent une riche iconographie, parfaitement évocatrice de ce que furent le décor et l'esprit de l'idéal cartusien, tel qu'il fut vécu au cours des siècles, dans les Chartreuses du Pays d'Avignon.

Un texte de cinquante pages présente, d'abord, l'ensemble de l'histoire de chacune des trois maisons ici concernées : Valbonne, près de Pont-Saint-Esprit, dans le Gard ; Bonpas, sur la Durance ; Villeneuve-lès-Avignon. Dans une seconde partie, les Auteurs étudient les rapports noués par les Chartreux avec les arts, tant ceux de l'architecture, que de la peinture ou du livre. Une troisième partie détaille les événements survenus lors de la tourmente révolutionnaire de 89, ainsi que ceux provoqués par la loi de juillet 1901, qui porta un coup mortel à l'institution, en ce qui concerne du moins le pays avignonnais.

Une liste de trente notices biographiques, proposées en appendice, rendra, aux chercheurs et curieux, les plus signalés services. La bibliographie, enfin, est la bienvenue, encore qu'on l'eût souhaitée étendue à l'ensemble de la province de Provence, dont les Auteurs ont eu cependant l'excellente idée de nous procurer la carte.

Une fois l'ouvrage refermé, contemplant le détail du « Couronnement de la Vierge » d'Enguerrand Quarton – sublime – heureusement choisi pour constituer la quatrième page de couverture, je me dis que là se trouve la réponse à la question initialement posée sur le *propositum vitae* cartusien. Elle rejoint la devise de l'Ordre : *Stat crux, dum volvitur orbis !*

Paul AMARGIER

Georges JEHEL, *Aigues-Mortes : un port pour un roi. Les Capétiens et la Méditerranée*.  
Rouanne/Le Côteau, Horvath, 1985, 199 p., ill.

On se tromperait en cherchant dans l'ouvrage de G. Jehel une simple monographie sur Aigues-Mortes. Déjà le sous-titre élargit notablement le propos d'une étude que l'auteur présente comme un « essai de synthèse des recherches qui se sont multipliées durant ces dernières années sur l'une des grandes périodes du long Moyen Age : le XIII<sup>e</sup> siècle, dans son cadre méditerranéen ». Il s'agit bien en effet d'une synthèse, destinée d'abord non aux spécialistes, mais à un public plus large, averti ou avide de connaître le Moyen Age en profondeur, et qui comporte trois parties.

La première partie, qui est aussi la plus longue, est intitulée : « Les finalités d'un dessein portuaire ». Elle a pour cadre l'ensemble de la Méditerranée, et spécialement son pourtour européen et occidental, dont elle retrace, en un exposé très dense,

---

1. A propos de l'ouvrage de Bernard BLIGNY, *L'Eglise et les Ordres Religieux...*, P.U.F., 1960, dans le fascicule n° 48 de *Provence Historique* t. XII (1962) pp. 239-240.

l'histoire politique et économique depuis le haut Moyen Âge. La seconde partie présente, à l'échelle locale et régionale, les conditions de la création par Louis IX du port d'Aigues-Mortes. La troisième partie, intitulée « La postérité d'un rêve », porte sur le devenir d'Aigues-Mortes jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire tant que le port a rempli les fonctions pour lesquelles il avait été fondé.

L'exposé de G. Jehel fait ressortir avec vigueur combien la fondation d'Aigues-Mortes se rattache à un dessein politique dont l'ampleur dépasse de beaucoup les circonstances des départs de Louis IX pour la croisade. La roi de France n'est arrivé que tardivement – en 1226, avec l'expédition méridionale de Louis VIII – sur le pourtour méditerranéen, où les puissances dominantes étaient alors l'Aragon et Gênes, mais son intérêt pour la région ne s'est plus relâché. Il est significatif que Louis IX et son frère Charles d'Anjou aient l'un et l'autre épousé une princesse provençale, en 1234 et 1245. C'est entre ces deux dates que le projet de création d'Aigues-Mortes a commencé à prendre corps. Il s'agit pour le roi de France de s'affirmer nettement comme une puissance méditerranéenne. Les considérations de prestige transparaissent dans l'ampleur monumentale du projet et dans sa qualité architecturale. Sa réalisation sera poursuivie bien après la mort de Louis IX.

On notera avec intérêt la part très importante prise par les Génois dans la nouvelle fondation. En s'appuyant sur eux, le pouvoir royal semble avoir voulu compenser une relative incompétence en matière maritime. En comparaison les Provençaux sont presque absents. Marseille a été dès le début le principal concurrent du nouveau port.

L'auteur n'a pas voulu faire œuvre d'érudition et il omet volontairement toute description architecturale et toute discussion archéologique. Il n'aborde qu'incidemment le problème, longtemps controversé, de la formation du littoral et de la configuration primitive du port, sur lequel il semble reprendre les conclusions déjà anciennes de Lenthéric, et ignorer les rectifications proposées par G. Denizot dans un article de la *Revue d'études ligures* de 1959, qu'il aurait été pourtant intéressant d'examiner, ou au moins de présenter. Mais ce n'est là qu'un détail. En revanche on appréciera sans réserve, pour leur qualité de synthèse, les chapitres ou passages très bien documentés qui présentent les formes de la civilisation matérielle, qu'il s'agisse de la vie maritime (ports, navires, marchandises échangées) ou de l'organisation des chantiers de construction urbaine. Ces développements sont d'autant mieux venus qu'ils ne sont pas exclusifs d'une ouverture sur les dimensions culturelles et spirituelles d'une époque, à la connaissance intime de laquelle l'ensemble de l'ouvrage constitue une remarquable introduction.

Pierre SANTONI.

Alain PAIRE, *La Vieille-Charité de Marseille. Histoire d'un monument*. Aix, Edisud, 1986. 48 p., nombr. ill.

Voici, sur ce lieu du « grand renfermement » des pauvres voué désormais à la recherche et à la culture au terme d'une longue restauration, un excellent petit ouvrage fort bien illustré destiné aux visiteurs mais qui devrait intéresser les historiens. Alain

Paire y propose en effet une histoire globale du monument et de ses occupants, depuis les étapes de sa construction jusqu'à celles de sa réhabilitation, sans taire sa dérépitude et sa marginalisation croissantes à l'époque contemporaine. S'il offre pour l'Ancien Régime une synthèse probe et concise des travaux de J.-J. Gloton et ses étudiants sur les bâtiments et de Fr.-P. Blanc sur leurs pensionnaires, le récit de la survie difficile et incertaine de la Charité pendant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle n'avait pas encore été fait et A. Paire l'a puisé aux meilleures sources. Peut-être faudrait-il insister davantage sur l'action opiniâtre des associations qui surent alerter l'opinion publique sur l'état et l'intérêt du monument et sont à l'origine de son classement puis de son sauvetage : « Art et Charité » pendant l'Entre-deux-guerres et surtout « Arts et livres de Provence » dont le N<sup>o</sup> spécial de 1970 couronnait vingt ans d'efforts en faveur de la Charité.

L'on ne peut que souhaiter que cette étude très suggestive suscite un regain de curiosité à l'égard de l'architecture hospitalière de la Provence et du Comtat<sup>1</sup>. Il vaudrait la peine d'étudier les Charités des villes moyennes et en particulier le type « à cour ouverte », vaste bâtiment à deux ailes cantonnées de pavillons établi au centre d'un enclos, qui devait poser des problèmes d'agencement des salles et de surveillance spécifiques. Ainsi les Charités de Toulon (englobée dans l'actuel hôpital Chalucet), de Tarascon, par Péru (détruite en 1944), de Digne (Centre Desmichels), restaurée de façon moins exemplaire que celle de Marseille et sur laquelle nous disposons de l'étude récente de M.-M. Viré dans *Annales de Haute-Provence*, t. LIII, n<sup>o</sup> 297, 1984, pp. 107-135 ; l'auteur y publie *in-extenso* plusieurs prix-faits et révèle qu'il s'agit de l'œuvre la plus septentrionale de Laurent II Vallon. C'est dire combien l'étude de ces édifices peut réserver d'heureuses surprises.

Régis BERTRAND.

*Les fous de la langue, langue, littérature et idéologies occitanes au XIX<sup>e</sup> siècle*, numéro spécial d'*Amiras/Repères occitans*, Aix, Edisud, 1986, 142 p.

La courageuse revue *Amiras* publie un numéro spécial où la Provence occupe une place majeure qui renouvelle à bien des égards notre connaissance de la « renaissance » provençale du XIX<sup>e</sup> siècle, exhume des documents et des textes étonnants et ouvre des perspectives neuves, en particulier sur la période pré-félibréenne. D'un ensemble de communications très denses — au point d'être parfois un peu elliptiques — consacrées à cette « adhésion folle à la cause d'une langue dont on ne cesse par ailleurs de prévoir la fin prochaine », je retiendrai le riche dossier rassemblé par R. Merle sur la vie et l'œuvre du Docteur Honorat, qui amorce enfin l'étude scientifique de cette personnalité de premier plan et dont on peut espérer qu'il

1. Cette œuvre allant connaître sans doute de rapides rééditions, puis-je suggérer un léger complément à sa bibliographie au demeurant fort nourrie : la livraison 129 (t. XXXII, 1982) de *Provence Historique* qui renferme des études de M. Vovelle et A. Riani sur « le grand renfermement en Provence » ?

fournira ultérieurement matière à une ample biographie. Souhaitons de même que R. Merle puisse nous donner une édition critique de l'extraordinaire *Roubinsouno provençalo*, manuscrit jusqu'ici inconnu rédigé par Etienne Garcin en 1845, liant la sauvegarde du Provençal à la colonisation utopique d'une île exotique où il aurait statut de langue nationale. Mais bien d'autres études seraient également à citer, ainsi l'analyse que Ph. Martel consacre à la politique félibréenne à la fin du Second Empire ou la réévaluation par Ph. Gardy et Ch. Coulon de l'écrivain bordelais Antoine Verdié. Avouerai-je d'ailleurs qu'à la lecture de ces pages foisonnantes, gorgées d'archives et de textes redécouverts, cette expression heureuse de « fous de la langue » prend une saveur inattendue ? Car s'il est bien aujourd'hui une littérature *morte*, c'est celle des auteurs *provinciaux* qui s'égarèrent à écrire en Français, et la « folie » de Joseph Autran ou de Charles Poncy fut de ne pas composer en Oc. Enfin, la très intéressante note de B. Traimond sur l'« effet Macpherson » introduit une dimension européenne qui me semble absente de certains articles – sur le Félibrige en particulier – lesquels n'évitent pas toujours le risque de majorer des « contradictions internes » ou des « faiblesses congénitales » que d'autres mouvements des nationalités du XIX<sup>e</sup> ne me paraissent pas avoir ignorées. Une grande confrontation des renaissances culturelles et des luttes identitaires du siècle dernier, de l'Islande à l'Arménie, permettrait de mieux dégager l'originalité et les difficultés du Félibrige : ce pourrait être l'objet d'une prochaine livraison d'*Amiras*.

Régis BERTRAND.